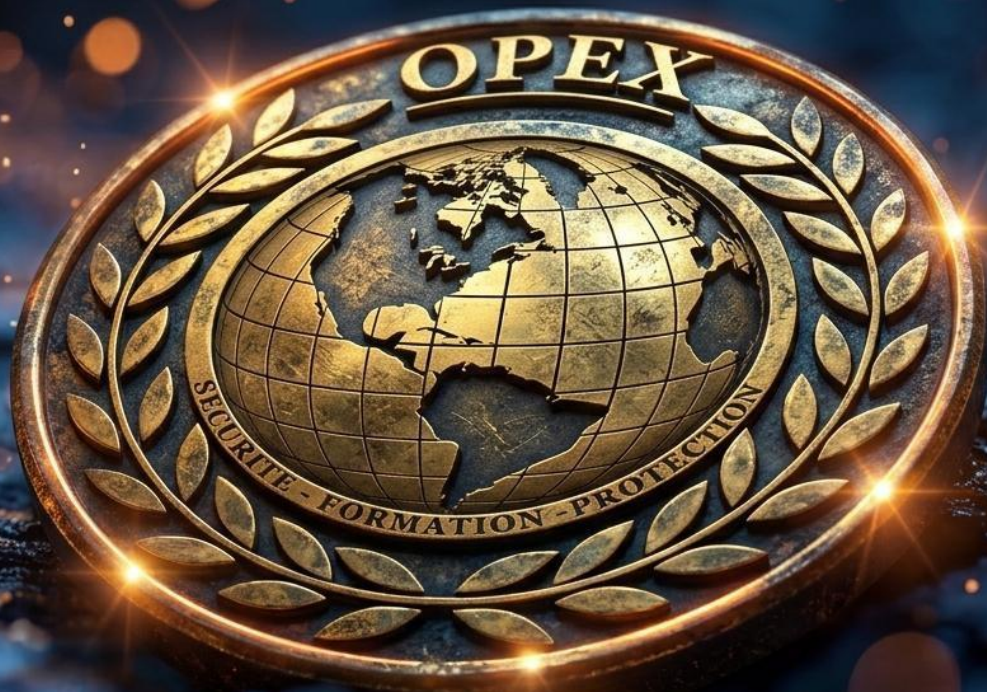




SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - CATALOGUE 2026-2027

Santé, sécurité et prévention des risques Chez Groupe OPEX

FORMATION INITIALE ? FORMATION CONTINUE ? MAINTIEN DES ACQUIS ?

FORMATION OBLIGATOIRE ? CONSEIL ? AUDIT PEDAGOGIQUE ?

COMMENT CHOISIR SA FORMATION ?

Laissez-vous inspirer par notre catalogue de formation, conçu pour vous guider simplement et efficacement dans les obligations essentielles de prévention en santé et sécurité au travail. Il met en lumière les responsabilités du salarié et de l'employeur, en s'appuyant sur les textes légaux et les références du Code du travail. Vous y trouverez notamment les dispositions qui imposent à l'employeur de garantir la sécurité et de préserver la santé physique et mentale de ses collaborateurs.

Conformément à notre charte qualité et de notre certification QUALIOP1, toutes nos formations feront l'objet de l'édition d'un certificat de réalisation et de l'émission d'une habilitation si besoin. Selon l'article L4141-5 du code du travail certaines de nos formations sont éligibles au passeport prévention.

Programme de formation en fin de document



1. POURQUOI SE FORMER ?

- Respect des obligations légales (Code du travail)
- Protection de la santé physique et mentale des salariés
- Réduction des risques et des accidents
- Valorisation de la culture prévention dans la collectivité



2. QUELLES FORMATIONS ?

- Formation initiale
- Formation continue
- Maintien des acquis
- Formation obligatoire
- Conseil et audit pédagogique



3. NOS THÉMATIQUES DE FORMATION

- Évaluation des risques et mise en œuvre du document unique
- Prévention des risques professionnels (TMS, fondamentaux)
- Secourisme en entreprise (SST, MAC SST, ALL SST)
- Prévention des incendies (manipulation des extincteurs, SSIAP 1/2/3 et recyclage)
- Habilitation électrique (BS/BE)
- Protection de l'enfance et secourisme (0-3 ans et 3-10 ans)
- Prévention des RPS (dirigeants, managers, salariés)
- Sécurité et prévention (agents de prévention et de sécurité, chefs d'encadrement)



4. COMMENT CHOISIR SA FORMATION ?

- Identifier les besoins et les obligations
- Aligner la formation avec les enjeux de votre collectivité
- S'appuyer sur le catalogue et les conseils d'experts
- Évaluer et actualiser régulièrement les compétences



SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Chez Groupe OPEX



À RETENIR

Se former, c'est prévenir, protéger et agir ensemble pour un environnement de travail plus sûr et plus sain.



5. L'OFFRE DU GROUPE OPEX

OFFRE CATALOGUE

Des stages, itinéraires et une offre complète 2026 consultables en ligne.

→ Catalogue en ligne OPEX Formation



FORMATIONS SUR-MESURE

Co-construites avec vous selon vos besoins et projets.

- Organisées sur vos lieux de travail, ou dans nos espaces de formation.
- Contactez notre service administratif.



PLAN DE FORMATION DEDIE

Organisation des compétences de vos salariés et réponse aux obligations légales.

→ Contactez notre service administratif.



+ D'INFORMATIONS

www.opex-groupe.com



NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Nous adaptons nos formations pour garantir l'égalité des chances et un accompagnement personnalisé.



NOTRE ENGAGEMENT

Des formations adaptées, pratiques et concrètes pour développer les compétences et renforcer la sécurité au travail.



NOTRE OBJECTIF

Vous accompagner à chaque étape de votre démarche de prévention.



À RETENIR

Se former, c'est prévenir, protéger et agir ensemble pour un environnement de travail plus sûr et plus sain.



NOTRE OBJECTIF

Vous accompagner à chaque étape de votre démarche de prévention.



Organisation et gestion des ressources

Santé, sécurité et conditions de travail

A- SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- A1) Évaluation des risques et mise en œuvre du document unique
- A2) La prévention des risques liés aux troubles musculosquelettiques
- A3) Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels
- A4) Formation à la prévention des risques psychosociaux pour les managers et cadres de proximité
- A5) Sensibilisation à la compréhension des risques psychosociaux du salarié
- A6) Sensibilisation aux risques attentat dans les établissements

EVALUATION DES RISQUES ET MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT UNIQUE

Obligation réglementaire de formation : Assistantes et assistants en prévention des risques professionnels (AP)

Durée 1 jour en présentiel (7h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Assistants de prévention, conseillers de prévention.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre législatif,
Savoir repérer et évaluer les risques auxquels sont exposés les agents,
Instaurer une politique de prévention et être capable de formaliser les résultats de
l'évaluation des risques professionnels dans un document unique (DUERP),
Proposer des mesures de prévention et mettre en place un plan d'action pour améliorer
la santé et la sécurité au travail des agents.

CONTENU

Identifier les enjeux de l'évaluation des risques et de la mise en place du document
unique,
Connaitre le cadre réglementaire,
Définir un vocabulaire commun, une méthode de travail,
Préparer la démarche (recueil de données, constitution d'un groupe de travail, identifier
les acteurs/partenaires interne et externe...),
Identifier les dangers et les risques liés à l'activité dans votre collectivité,
Évaluer les risques,
Formaliser cette évaluation dans un document unique,
Procéder à une évaluation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démarche participative et active, activités pédagogiques en sous-groupe, illustrations à
l'aide de supports vidéo :
Exposés théoriques,
Cas pratiques, mises en situation, exercices.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet
Concerne les acteurs de la prévention.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention des risques INRS et AP2

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement le formateur délivrera un
certificat de réalisation.

LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX TROUBLES MUSCULOSQUELETIQUES

Obligation réglementaire de formation : Assistantes et assistants en prévention des risques professionnels (AP)

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Tous les salariés pouvant être exposé aux TMS

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement des TMS et faire le point de son exposition
Devenir acteur de sa propre prévention des risques liés au port de charges,
Mettre en œuvre les principes de sécurité physique et les techniques d'économie d'effort,
Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles en participant à l'amélioration des conditions de travail.

CONTENU

Le fonctionnement du corps humain : anatomie, biologie,
La prévention des risques liés au port de charges : biomécanique,
Les principaux facteurs de risque biomécaniques, psychosociaux, environnementaux,
Les principes d'économie d'effort et de sécurité physique,
L'application des techniques acquises : réduire les risques et la fatigue journalière,
travailler dans de bonnes conditions, mise en adéquation de la théorie sur le poste de travail, gestuelle corrective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en relation et adéquation théorie et pratique, sur des exemples de vie professionnelle et personnelle,
Mise en situation professionnelle avec le matériel utilisé, correction individuelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention des risques INRS et PRAP

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement le formateur délivrera un certificat de réalisation.

LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



*Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.*

PUBLIC

Tout salarié souhaitant consolider les compétences dans la maîtrise des gestes et postures et du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la santé et de la sécurité au travail, identifier les liens entre travail et santé,
Acquérir les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels et situer son rôle en matière de prévention,
Identifier les rôles des différents acteurs de la prévention des risques professionnels ainsi que les outils.

CONTENU

Identifier les enjeux (humains, économiques et organisationnels) de la prévention des risques professionnels,
Identifier les bases du cadre juridique de la prévention des risques professionnels,
S'approprier les bases en prévention : principes généraux de prévention et niveaux de prévention, vocabulaire de la prévention, familles de risques et leurs impacts,
Identifier les acteurs de la prévention et leur rôle (internes / externes),
S'initier à l'évaluation des risques professionnels,
S'approprier les outils de la prévention des risques professionnels,
S'initier à une méthode d'analyse des accidents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démarche participative et active, activités pédagogiques en sous-groupe, illustrations à l'aide de supports vidéo.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention des risques INRS et AP2

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement le formateur délivrera un certificat de réalisation.

FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR LES CADRES DE PROXIMITE ET LES MANAGERS

Durée 1 jour en présentiel (7h)

Niveau Responsabilités

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Personnel au sein de l'entreprise ayant fonction de manager et qui organise et pilote le travail d'une équipe pour atteindre des objectifs.

ORGANISATION

À partir de 4 personnes (conseillé), à définir selon les besoins de l'entreprise

OBJECTIFS

Clarifier la notion des RPS et les conséquences sur la QVCT et la performance organisationnelle pour le manager et ses équipes.
Outils le manager pour agir en prévention primaire,

CONTENU

Module1 : Comprendre les RPS

La santé, le bien-être, les RPS : définitions
Les signaux d'alerte individuels et collectifs
Les facteurs de risques
Synthèse « comprendre les RPS »

Module2 : S'évaluer et s'organiser

Les différents niveaux de prévention des RPS
Évaluer les situations dans son équipe

Module3 : Passer à l'action

Les actions possibles et les besoins fondamentaux
Identifier son réseau
Synthèse « passer à l'action »
Quizz « qu'avez-vous retenu ? »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances
Exercice de réflexion
Cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun

NB : la formation est évolutive en fonction de l'entreprise

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement le formateur délivrera un certificat de réalisation

SENSIBILISATION À LA COMPREHENSION DES RISQUES PSYCHOCIAUX DU SALARIE

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30)

Niveau agent exécution

PUBLIC

Tout personnel salarié au sein de l'entreprise.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

ORGANISATION

Entre 4 à 10 personnes, à définir

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.
Prévenir les risques incendie,
Intervenir efficacement,
Gérer un début de sinistre,
Communiquer avec les secours extérieurs,

CONTENU

Module1 : Comprendre les RPS

Mécanisme et définition du stress
Travail de mise en situation

Module2 : S'évaluer et s'organiser

Moi et le stress
Comprendre le mécanisme du stress
Jeux des différences

Module3 : Passer à l'action

Gérer son stress
Agir sur la situation de travail
Agir sur le ressenti
Chercher du soutien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances
Exercice de réflexion
Cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun (NB : la formation est évolutive en fonction de l'entreprise)

PRÉ-REQUIS

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement le formateur délivrera un certificat de réalisation.



Organisation et gestion des ressources

Prévention des risques professionnels

B-PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- B1) Le sauveteur secouriste du travail
- B2) Le maintien et l'actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail
- B3) Allègement de formation du sauveteur secouriste du travail
- B4) Manipulation extincteur et évacuation
- B5) Habilitation électrique HO/B0 conforme à la norme NFC 18-510
- B6) Habilitation électrique BS/BE conforme à la norme NFC 18-510
- B7) Initiation secourisme jeune enfants de 03 à 10 ans
- B8) Situation d'urgence et protection de l'enfance jusqu'à 3 ans dans les EAJE
- B9) Risque attentat dans les établissements
- B10) Prévention des risques famille d'accueil

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Durée 2 jours en présentiel (14h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir en qualité de « Secouriste » dans l'entreprise.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Intervenir efficacement face à une situation d'accident en portant secours,
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise,

CONTENU

Le dispositif de sauvetage secourisme du travail,
La recherche des risques persistants pour protéger,
De la protection à la prévention,
De l'alerte à l'information,
Les gestes de premiers secours,
Les situations inhérentes aux risques spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, plan d'intervention et d'action SST
Gestes d'apprentissage sur mannequins,
Démonstrations commentées et justifiées,
Travaux en sous-groupe sur la recherche du risque,
Mise en situation, cas pratiques et évaluations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention et sauvetage secourisme du travail habilité INRS.

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement " SST"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le certificat de SST/INRS pour une durée de 24 mois.

LE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

Durée 1 jour en présentiel (7h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Sauveteur secouriste du Travail souhaitant maintenir leur certification.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Actualiser et maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, en intégrant les évolutions des techniques de secours et des recommandation INRS,

CONTENU

Le dispositif de sauvetage secourisme du travail,
La recherche des risques persistants pour protéger,
De la protection à la prévention,
De l'examen de la victime à l'alerte,
De l'alerte à l'information,
Les gestes de premiers secours,
Les situations inhérentes aux risques spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, plan d'intervention et d'action SST
Gestes d'apprentissage sur mannequins,
Démonstrations commentées et justifiées,
Travaux en sous-groupe sur la recherche du risque,
Mise en situation, cas pratiques et évaluations.

PRÉ-REQUIS

Être détenteur et présenter sa certification de Sauveteur Secouriste du Travail.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention et sauvetage secourisme du travail habilité INRS.

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "MAC SST"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le certificat de SST/INRS pour une durée de 24 mois.

ALLEGEMENT DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (ALL SST)

Durée 1 jour en présentiel (7h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Être titulaire d'une unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (ou certifications équivalentes) datant de moins de 3 ans ou à jour des obligations de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session dédiée et/ou possibilité d'intégration un MAC SST

OBJECTIFS

Mise en œuvre d'un processus pédagogique portant sur les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, en intégrant les évolutions des techniques de secours et des recommandation INRS,

CONTENU

Le dispositif de sauvetage secourisme du travail,
La recherche des risques persistants pour protéger,
De la protection à la prévention,
De l'examen de la victime à l'alerte,
De l'alerte à l'information,
Les gestes de premiers secours,
Les situations inhérentes aux risques spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, plan d'intervention et d'action SST
Gestes d'apprentissage sur mannequins,
Démonstrations commentées et justifiées,
Travaux en sous-groupe sur la recherche du risque,
Mise en situation, cas pratiques et évaluations.

PRÉ-REQUIS

Être détenteur d'une formation de secourisme à jour de formation continue prévue par la réglementation en vigueur.
Valider un programme (convention) visant à acquérir et à valider les compétences du SST.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en prévention et sauvetage secourisme du travail habilité INRS.
Formateur de formateurs en premier secours DGSCGC

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "ALL SST"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le certificat de SST/INRS pour une durée de 24 mois.

MANIPULATION EXTINCTEUR et EVACUATION

Durée 1 jour en présentiel (7h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

PUBLIC

Tous les salariés de l'établissement

ORGANISATION

De 4 à 6 stagiaires par session

OBJECTIFS

Réagir face à un début d'incendie

Utiliser un extincteur en toute sécurité.

La formation met l'accent sur la sécurité incendie et l'évacuation ainsi que la gestion du feu grâce à une approche opérationnelle.

CONTENU

Les principales causes d'un incendie et leurs conséquences,

Les différentes classes de feux,

Les grands principes visant à protéger les personnes et les biens contre le risque incendie,

Les différents types d'extincteurs,

La manipulation d'extincteurs.

Mise en situation sur générateur de flamme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La manipulation d'extincteurs.

Mise en pratique : extinction de feux provoqués.

Ludo pédagogie en réalité virtuelle ou augmentée ET bac à feu

Exercice d'évacuation

Fiches réflexes remis aux participants et/ou apprenants

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur en sécurité incendie et SST certifié INRS

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "MEXT"; le formateur délivrera un certificat de réalisation.

HABILITATION ELECTRIQUE (HO/B0) conforme à la norme NFC 18-510

Durée 1 jours en présentiel (7h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO
DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Textes officiels

Norme NF C 18-510

Articles R.4544-9 et R.4544-10
du code du travail

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les personnels travaillant dans un environnement de risques, sans prérequis. Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

La formation H0B0 a pour objectif de former le personnel non électricien, travaillant à proximité des installations électriques, à une connaissance de la réglementation électrique et des risques présentés par les installations conformément à l'arrêté du 14 novembre 1988 et à la publication UTE 18.510.

CONTENU

Principes de base en matière d'électricité

Puissance, tension, résistance effets physiopathologiques du courant électrique loi d'Ohm.

Sensibilisation aux risques et prévention

Risques contact direct - indirect dangers (incendie...),
Effets sur le corps humain, les moyens pour se protéger.

La réglementation en vigueur

Normes et décrets,
Les distances d'approche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Manipulation et mise en situation sur armoire électrique pédagogique,
Logiciel d'apprentissage, Travail de groupe

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur certifié, spécialiste des risques électriques selon la norme NFC 18-510

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement « HO/B0 » ; le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être Habilité par son employeur.

HABILITATION ELECTRIQUE (BS/BE) conforme à la norme NFC 18-510*Durée 2 jours en présentiel (14h)**Niveau Fondamentaux métier*

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28

*Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.*Textes officiels

Norme NF C 18-510

Articles R.4544-9 et R.4544-
10 du code du travail**PUBLIC**

Toute personne non électricien devant effectuer des opérations d'ordre électrique élémentaires (BS) ou manœuvrer des appareillages électriques en basse tension (BE manœuvre). Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires par session

OBJECTIFS

Reconnaitre les dangers électriques dans une installation électrique,
Être capable de se déplacer et de travailler dans un environnement où il y a des risques électriques,
Adopter une attitude appropriée en fonction de la situation,
Informar l'employeur de l'opération effectuée,
Identifier, contrôler et utiliser correctement les équipements de protection individuelle, Pour le niveau BS, effectuer une évaluation préliminaire avant opération (intervention)
Pour le niveau BS, effectuer une intervention BS élémentaire et réactivation d'un dispositif de Protection,
Pour le niveau BE manœuvre, exécuter une manœuvre d'exploitation ou de consignation en sécurité,

CONTENUModule commun

L'électricité, les effets, les domaines de tension et matériels Les zones d'environnement
L'habilitation électrique,
Les risques, les urgences, les EPC,

Module BS,

Les limites de l'habilitation BS Le chargé d'exploitation
Les matériels électriques

Les EPI,

La mise en sécurité

La prévention et les procédures,

Module BE

Les matériels, les EPI

Les limites de l'habilitation BSBE manœuvre La prévention lors des manœuvres,

Les acteurs concernés par les manœuvres ;

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse d'environnement et de risques électriques sur armoire électrique pédagogique,
Respect des instructions en cas procédure d'incendie et d'accident d'origine électrique.
Balisage zone de travail. Utilisation des EPI

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur certifié, spécialiste des risques électriques selon la norme NFC 18-510

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement « BS/BE » ; le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être Habilité par son employeur.

INITIATION SECOURISME JEUNE ENFANT (ISJE) de 3 à 10 ans

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30) (*)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Textes officiels

Article L312-13-1 du Code
de l'Éducation

Circulaire n°2016-103 du 24
août 2016 Met en œuvre le
dispositif "Apprendre à
Porter Secours"

PUBLIC

Tout enfant de 3 à 10 ans accompagné de leurs parents/adultes ou encadrement scolaire dans le cadre d'un projet éducatif

ORGANISATION

À définir, convention

OBJECTIFS

Amener l'enfant à développer une conscience du risque adaptée à son âge, à agir avec prudence et à mobiliser des comportements sécurisants dans son quotidien.

CONTENU

Module 1 : enfant de 3 à 5 ans : découverte et sensibilisation,

Reconnaître les parties du corps

Apprentissage des numéros d'urgences et comment donner l'alerte

Identifier les dangers domestiques,

Module 2 : enfant de 6 à 08 ans : compréhension et anticipation

Reconnaître les différents risques domestiques et comment les éviter

Avoir un comportement adapté en cas de petits bobos

Savoir donner l'alerte

Module 3 : enfant de 9 à 10 ans : responsabilité et autonomie

Apprendre à éviter les différents risques domestiques et comment les éviter

Savoir donner l'alerte

Appliquer des consignes de sécurité données par l'adulte, se protéger

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Jeux d'observation, histoire illustrées, manipulation d'images.

Mise en pratique alerte service secours.

Mise en situation de secours

Ludo pédagogie adaptée à l'âge

PRÉ-REQUIS

Aucun (*) Cette initiation étant évolutive en fonction de l'âge, une étude avec le responsable pédagogique de l'établissement doit être réalisée au préalable.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur de formateur en premiers secours et certifié PHTLS

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "ISJE"; le formateur délivrera un certificat de réalisation.

SITUATION D'URGENCE ET PROTECTION DE L'ENFANCE de 0 à 3 ans

Durée 1 jour en présentiel (14h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Textes officiels

Instruction du 29 juillet
2016, PPMS

Circulaire DGCS/SDC/2016
du 17/08/2016

Formation à la sécurité
dépendant de l'article L4141-4
du code du travail

PUBLIC

Professionnels(elles) non soignants (AEPE, EJE, etc....) exerçant en établissement d'accueil du jeune enfant (crèches, multi-accueils) et assistants et assistantes familiaux.

ORGANISATION

À définir, sous convention

OBJECTIFS

Sensibiliser et former les équipes éducatives à la culture de sûreté dans leur établissement, Connaître le cadre réglementaire, Mettre en place et tester un exercice de confinement / attentat-intrusion, Initiation aux gestes de premiers secours pour nourrissons et jeunes enfants, Savoir utiliser un extincteur et conduire une évacuation en toute sérénité,

CONTENU

Module 1 : le plan de mise en sûreté

Adopter une posture active face aux situations de crise en milieu scolaire et/ou de garderie (principe du PPMS), Savoir gérer son stress, Savoir détecter des situations suspectes,

Module 2 : Initiation aux gestes de secours à l'enfant et au nourrisson, Identifier une urgence vitale

Appliquer les gestes de premiers secours adaptés, Identifier les signes du syndrome du bébé secoué Comprendre les facteurs de la mort subite du nourrisson,

Module 3 : Gestion incendie

Connaître la réglementation, Acquérir les compétences face à un départ de feu, Prévenir le risque et les moyens adaptés, Organiser l'évacuation dans son établissement,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, Gestes d'apprentissage sur mannequins pédiatrique, Analyse de situations d'urgence, Ludo pédagogie en réalité virtuelle, Mise en situation et cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Audit sûreté réalisé au préalable de la formation au sein de l'établissement, Participant - aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur de formateur en premiers secours et certifié PHTLS
Formateur en secourisme d'intervention

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "ISJE"; le formateur délivrera un certificat de réalisation.

PREVENTION ET REACTION FACE AU RISQUE ATTENTAT DANS LES ETABLISSEMENTS

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Loi n° 2026-667 du 27 juillet
2026



PUBLIC

Tout public.

ORGANISATION

Entre 4 à 12 personnes,

OBJECTIFS

La sensibilisation au risque **attentat** est de permettre aux participants d'identifier une situation potentiellement dangereuse, adopter les bons réflexes de protection et d'alerte, puis agir de manière adaptée sans se mettre eux-mêmes ni les autres en danger.

CONTENU

Le dispositif de sensibilisation se décline en six capacités :

- comprendre** la menace et ses enjeux,
- prévenir** par l'observation et la vigilance,
- se préparer** en connaissant les consignes et l'organisation,
- réagir** de façon appropriée face à un événement,
- alerter** avec des informations utiles et fiables,
- secourir en sécurité** lorsque la situation le permet.

La finalité n'est pas de former à l'intervention tactique, mais de développer une culture de vigilance, de protection, de décision et de réaction adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances Exercice
de réflexion

Cas pratiques

Ludopédagogie type serious game avec plateforme de jeu (déposé INPI n°DSO2026037147)

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur de formateur en premiers secours

Formateur en sécurité privé (agréé CNAPS) et 35 ans d'expérience dans le domaine de la sûreté intérieur

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "attentat"; le formateur délivrera un certificat de réalisation.

FORMATION PREVENTION FAMILLE D'ACCUEIL (modulaire)

Durée 0,5 jour en présentiel (3h30)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Loi n° 2026-667 du 27 juillet
2026

PUBLIC

Personnel désigné pour devenir famille d'accueil ou dans le cadre de maintien des compétences.

ORGANISATION

À définir, convention

OBJECTIFS

Développer les compétences nécessaires aux familles d'accueil pour assurer un accompagnement sécurisé, adapté et respectueux des besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap, en intégrant la prévention des risques, les techniques de mobilisation et les gestes de secours appropriés afin de garantir leur sécurité, leur confort et leur bien-être au quotidien.

CONTENU

Module 1 – Rappel du cadre réglementaire (00h30)

- Obligations légales, art L441-1 à L444-9 du CASF (agrément)
- Responsabilité civile, pénal (dommage, maltraitance...)
- Responsabilité administrative (non-respect agrément...)

Module 2 – Sécurité du domicile (1h)

- Analyse de l'environnement : pièces à risque, aménagements sécurisants, éclairage, circulation déplacement selon l'autonomie et le handicap
- Identifier les risques au domicile : chutes, brûlures, intoxications, fugues, médication
- Utilisation des aides techniques : canne, déambulateur, fauteuil roulant, lit médicalisé (matériel)

- Principes de base de la biomécanique et prévention des troubles musculo-squelettiques

Module 3 – Prévention des risques (1h)

- Prévention des risques liés à la santé : hydratation, alimentation, traitements, pathologies chroniques
- Signaux d'alerte à repérer : confusion, douleur, fatigue inhabituelle, comportements inhabituels

- Posture professionnelle bienveillante et gestion des situations de conflits

- Prévention de la maltraitance et des risques psychosociaux

- Traçabilité et transmission écrites, coordination avec le département

Module 4 – Gestes de secours adaptés aux personnes âgées (4h30)

- Évaluation d'une situation d'urgence : sécurité, état de conscience, respiration
- Conduites à tenir face aux urgences fréquentes : malaise, chute, AVC, étouffement, hémorragie, crise convulsive
- Réalisation des gestes de premiers secours adaptés aux personnes fragiles
- RCP adapté et utilisation du DAE
- Gestion émotionnelle et communication avec les secours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe

Mise en situation de secours

PRÉ-REQUIS

Aucun

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur de formateur en premiers secours, PHTLS, INRS

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement "attentat"; le formateur délivrera un certificat de réalisation.



Organisation et gestion des ressources

Sécurité incendie

C-SECURITE INCENDIE

- C1) Formation initiale service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 1
- C2) Formation initiale service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 2
- C3) Formation initiale service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 3
- C4) Recyclage service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 1
- C5) Recyclage service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 2
- C6) Recyclage service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 3
- C7) Remise à niveau service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 1
- C8) Remise à niveau service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 2
- C9) Remise à niveau service de sécurité incendie et d'assistance à personne de niveau 3

FORMATION INITIALE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 1 (SSIAP 1)

Durée 9,5 à 10 jours en présentiel (67h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie

ORGANISATION

Maximum 12 personnes et 15 pour examen

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Prévenir les risques incendie,

Intervenir efficacement,

Gérer un début de sinistre,

Communiquer avec les secours extérieurs,

CONTENU

Le feu et ses conséquences

Les principes fondamentaux de la sécurité incendie

Les installations techniques

Le rôle et missions des agents de sécurité incendie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés

Démonstrations techniques

Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue (PSC1, PSE, SST...)

Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de 6 mois)

Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves

"SSIAP1"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

FORMATION INITIALE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 2 (SSIAP 2)

Durée 9,5 à 10 jours en présentiel (70h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Tout public souhaitant exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie

ORGANISATION

Maximum 12 personnes et 15 pour examen

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Prévenir les risques incendie,

Intervenir efficacement,

Gérer un début de sinistre,

Communiquer avec les secours extérieurs,

CONTENU

Rôle et missions du chef d'équipe

Manipulation des systèmes de sécurité incendie

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

Chef du poste central de sécurité en situation de crise

Gestion du poste central de sécurité

Conseils techniques aux services de secours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés

Démonstrations techniques (SSI, bac à feu)

Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue (PSC1, PSE, SST...)

Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de m mois)

Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française

Être SSIAP 1 et avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois dans un ERP, IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "SSIAP 2"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

FORMATION INITIALE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 3 (SSIAP 3)

Durée 31 jours en présentiel (216h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Personnes désireuses de devenir chef de service incendie et d'assistance à personnes

ORGANISATION

Maximum 10 personnes et 12 pour examen

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires afin de remplir les missions de chef de service de sécurité incendie dans un. Établissement recevant du public (ERP) ou un immeuble de grande hauteur (IGH)
Prévenir les risques incendie,
Intervenir efficacement,
Gérer un début de sinistre,
Communiquer avec les secours extérieurs,

CONTENU

Le feu et ses conséquences
La sécurité incendie et les bâtiments
La réglementation incendie
La gestion des risques
Conseil au chef d'établissement
Correspondant des commissions de sécurité
Le management de l'équipe de sécurité
Le budget du service de sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques approfondis
Études de cas, exercice d'analyse des risques et rédaction de rapports
Travaux pratiques et mises en situation
Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue (PSC1, PSE, SST...)
Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de 3 mois)
Bonne maîtrise de la langue française
Diplôme d'ERP2 ou d'IGH2 ou SSIAP2 et justifier de l'exercice de l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie pendant 3 ans ou plus dans un ERP/IGH/ ou d'un diplôme de niveau IV minimum de l'éducation nationale (VAE)

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "SSIAP 3"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

RECYCLAGE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 1 (RECY SSIAP 1)

Durée 02 jours en présentiel (14h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ayant effectué au moins 1607h d'agent de sécurité sur les 36 derniers mois.

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et l'entretien des moyens de secours.

CONTENU

Prévention
Moyens de secours (évolutions, réglementation)
Mise en situation d'intervention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Cas concrets

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue ou en cours de validité (PSC1, PSE, SST...)
Être titulaire du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant qu'agent de sécurité
Posséder une attestation de l'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussi les épreuves "RECY SSIAP 1"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

RECYCLAGE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 2 (RECY SSIAP 2)

Durée 3 jours en présentiel (21h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Chef d'équipe sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH)

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours.

CONTENU

Prévention

Moyen de secours

Gestion PC sécurité

Organisation d'une séance de formation

L'équipe de sécurité incendie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés

Démonstrations techniques

Travaux pratiques et mises en situation

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant que chef d'équipe (SSIAP2)

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) à jour de MAC ou autre certification secourisme à jour ;

Posséder une attestation de l'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "RECY SSIAP 2"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

RECYCLAGE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 3 (RECY SSIAP 3)

Durée 3 jours en présentiel (21h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Chef de service incendie

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens.

CONTENU

Réglementation (mise à jour)
Notion de droit civil et pénal
Fonction de maintenance
Étude de cas
L'accessibilité des personnes handicapées
Analyse des risques
Moyens de secours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue ou MAC (PSC1, PSE, SST...)
Être titulaire du diplôme SSIAP3
Posséder l'attestation d'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "RECY SSIAP 3"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

REMISE À NIVEAU SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 1 (RAN SSIAP 1)

Durée 3 jours en présentiel (21h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ayant effectuée au moins 1607h d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois ou ayant dépassé la date limite de recyclage.

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif au maintien des connaissances des agents de sécurité incendie SSIAP1.

CONTENU

Fondamentaux de sécurité incendie
Prévention
Mise en situation d'intervention
Exploitation du PCS
Ronde de sécurité et surveillance des travaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue ou MAC (PSC1, PSE, SST...)
Être titulaire du diplôme SSIAP1, d'une équivalence ou des diplôme ERP et IGH de niveau 1 à 3
Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de 3 mois)

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "RAN SSIAP 1"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

REMISE À NIVEAU SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 2 (RAN SSIAP 2)

Durée 2 jours en présentiel (21h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Chefs d'équipe SSIAP2 ayant dépassés la date limite de recyclage triennal ou ne pouvant justifier 1607h d'activité de chef de service de sécurité incendie durant les 36 derniers mois ou n'ayant pas recyclé son ERP en SSIAP

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 20045 modifié relatif au maintien des connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie SSIAP2

CONTENU

Fondamentaux de sécurité incendie
Mise en situation d'intervention
Prévention
Moyens de secours
Gestion du PCS
Organisation d'une séance de formation
L'équipe de sécurité incendie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation
Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue ou MAC (PSC1, PSE, SST...)
Être titulaire du diplôme SSIAP2, d'une équivalence ou des diplômes ERP et IGH de niveau 2
Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de 3 mois)

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "RAN SSIAP 2"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

REMISE À NIVEAU SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES DE NIVEAU 3 (RAN SSIAP 3)

Durée 5 jours en présentiel (35h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28



Selon l'article L. 4141-5 du
Code du Travail.

Texte officiel

Arrêté du 2 mai 2005 relatif
aux missions, à l'emploi et à
la qualification du personnel
permanent des services de
sécurité incendie des ERP
et IGH

PUBLIC

Chef de service ne pouvant justifier 1607h d'activité de chef de service de sécurité incendie durant les 36 derniers mois ou n'ayant pas recyclé son ERP en SSIAP

ORGANISATION

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif au maintien des connaissances de chef de service incendie SSIAP3.

CONTENU

Documents administratifs
Commission de sécurité
Réglementation
Notions de droit civil et pénal
Fonction maintenance
Étude de cas
L'accessibilité des personnes handicapées
Analyse des risques
Moyens de secours
Organisation d'un service de sécurité incendie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation

PRÉ-REQUIS

Diplôme de secourisme à jour de formation continue (PSC1, PSE...)
Être titulaire du diplôme SSIAP3, d'une équivalence ou des diplômes ERP et IGH de niveau 3
Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médicale conforme à l'arrêté du 02/05/2005 de moins de 3 mois)

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "RAN SSIAP 3"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.



Organisation et gestion des ressources

Agent de Prévention et Sécurité

D-AGENT DE PREVENTION ET SECURITE

- D1) Formation initiale d'agent de prévention et de sécurité privé
- D2) Maintien et actualisation des compétences d'agent de prévention et de sécurité privé
- D3) Formation chef/encadrement d'agent de prévention et de sécurité privé

FORMATION INITIALE AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (APS)

Durée 25 jours en présentiel (175h) et 7 heures d'examen

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28

PUBLIC

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie

ORGANISATION

Entre 4 à 12 personnes

OBJECTIFS

Acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires en vue de la délivrance de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité, mention « surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage » soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

CONTENU

1ere partie : Socle de base (41h)

UV1 : module secourisme (14h)

UV2 : module environnement juridique (17h)

UV3 : module gestion des conflits (5h)

UV4 : module stratégique (5h)

2eme partie : Spécialité (134h)

Module environnement juridique (complément avec le tronc commun) (5h)

Module gestion des conflits (complément avec le tronc commun) (9h)

Module stratégique (complément avec le tronc commun) (2h)

UV5 : Module prévention des risques incendie (7h)

UV6 : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)

UV7 : Module sensibilisation aux risques terroristes (13h)

UV8 : Module professionnel (45h)

UV9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)

UV10 : Module surveillance par moyen électroniques de sécurité (7h)

UV 11 Module gestion des risques (11h)

UV12 : Module événement spécifique (7h)

UV13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)

UV14 : Module industriel spécifique (7h)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés, démonstrations techniques

Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Avoir un casier judiciaire vierge

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS

Français niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, détenir un titre de séjour délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussi les épreuves "APS"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES D'AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (MAC APS)

Durée 5 jours en présentiel (34h) ou réduit à 4 jours (27h) si SST ou MAC SST à jour

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28

PUBLIC

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie et répondant aux exigences des pré requis.

ORGANISATION

Entre 4 à 12 personnes

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser ses compétences d'agent de prévention et de sécurité.
Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique.
Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

CONTENU

Gestes élémentaires de premiers secours (7h)
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4h)
Compétences opérationnelles générales (7h)
Compétences opérationnelles spécifiques : prévention risques terroristes (13h)
Principe de la république (3h)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation
Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Titulaire de la carte professionnelle « surveillance humaine » en cours de validité délivrée par le CNAPS
Titulaire du certificat de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
Français niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, détenir un titre de séjour délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "MAC APS"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant

FORMATION CHEF/ENCADREMENT D'AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Durée 4 jours en présentiel (21h)

Niveau Fondamentaux métier

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Dates et tarifs : nous contacter

Jacques-Olivier ROSSO

DIRECTEUR & CONCEPTEUR
PEDAGOGIQUE

06 89 01 09 28

PUBLIC

Agent de prévention et de sécurité à jour de formation continue

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité dans le cadre d'une mission d'encadrement en tant que chef d'équipe et/ou chef de site.
Maîtriser le positionnement hiérarchique
Maîtriser les responsabilités légales, internes et le cadre déontologique
Maîtriser les savoir-faire opérationnels et administratifs liés à une fonction d'encadrement

CONTENU

Le feu et ses conséquences
Les principes fondamentaux de la sécurité incendie
Les installations techniques
Le rôle et missions des agents de sécurité incendie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques guidés
Démonstrations techniques
Travaux pratiques et mises en situation
Évaluations continue et QCM.

PRÉ-REQUIS

Titulaire du certificat de SST ou MAC SST à jour
Titulaire de sa carte professionnelle et de son numéro de matricule
Titulaire de sa certification CNAPS à jour
Être désigné par sa direction pour intégrer la formation (analyse des besoins entreprise et convention)
Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française

OBTENTION FINALE

Après avoir suivi l'intégralité de l'unité d'enseignement et réussit les épreuves "CHEF APS"; le formateur délivrera un certificat de réalisation et le diplôme correspondant



AUDIT et CONSEIL



LA VALEUR AJOUTEE DE NOTRE APPROCHE

Nous accompagnons les organisations dans la maîtrise de leurs risques opérationnels, humains et techniques. Notre approche combine expertise réglementaire, analyse terrain et solutions pragmatiques adaptées à chaque environnement de travail.

AUDIT, SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

L'audit sécurité consiste à analyser l'organisation pour repérer les dangers, vérifier la conformité réglementaire et mesurer la maîtrise des risques. Il examine les installations, équipements, circulations, zones sensibles et documents obligatoires (DUERP, plans de prévention, habilitations). L'observation des pratiques de terrain, des EPI, des gestes et postures, ainsi qu'un diagnostic incendie complète l'analyse. Il se conclut par un **rapport structuré**, une **synthèse décisionnelle**, un **plan d'actions priorisé** et des **recommandations techniques et réglementaires** visant à renforcer durablement la prévention.

AUDIT SURETE

L'audit de sûreté vise à protéger les personnes, les biens et les informations en identifiant les vulnérabilités internes et externes de l'organisation. Il analyse les accès, les flux, les zones sensibles et les dispositifs de contrôle (badges, vidéosurveillance, procédures), tout en évaluant les risques d'intrusion, de vol, de dégradation, d'agression et de cyber-sûreté de premier niveau. L'examen des protocoles d'urgence et de gestion de crise complète l'étude. L'audit se conclut par une **cartographie des vulnérabilités**, des **recommandations techniques et organisationnelles**, et un **plan de renforcement de la sûreté** destiné à améliorer durablement la protection du site.

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX CHEZ LES DIRIGEANTS

Ce programme est dédié à la **libération de la parole du dirigeant**. Il permet d'aborder la souffrance liée à la fonction, les tensions psychologiques, la motivation, la charge mentale et les contraintes invisibles. Cette étape pose les bases d'une **méthode personnelle de prévention** centrée sur l'équilibre psychologique et la clarification des besoins.

GRILLE TARIFAIRE 2026-2027

Formations professionnelles - Tarifs INTER et INTRA
Pour les tarifs de groupe, nous consulter

Formations - Prévention & santé-sécurité

Santé, Sécurité et Conditions de travail

Formation	Min.	Max.	Durée	Tarif INTER	Tarif INTRA
Évaluation des risques & DU	4	10	7 h (1 jour)	230€ HT	Nous consulter
Prévention des TMS	4	10	3h30 (1/2 jour)	150€ HT	Nous consulter
Fondamentaux prévention risques professionnels	4	10	3h30 (1/2 jour)	180€ HT	Nous consulter
Formation à la prévention des RPS pour les cadres de proximité et les managers	4	10	7 h (1 jour)	600€ HT	Nous consulter
Sensibilisation à la compréhension et gestion du stress pour les salariés	4	10	3h30 (1/2 jour)	200€ HT	Nous consulter

Prévention des risques professionnels

Formation	Min	Max	Durée	Tarif INTER	Tarif INTRA (*)
SST - Initial	4	10	14 h (2 jours)	220€ HT	1980€ HT
MAC SST	4	10	7 h (1 jour)	150€ HT	1350€ HT
Allègement SST	4	10	7 h (1 jour)	150€ HT	1350€ HT
Manipulation extincteurs (MEXT) + évacuation	4	10	7 h (1 jour)	120€ HT	1080€ HT
Habilitation électrique H0/B0	2	10	7 h (1 jour)	180€ HT	1620€ HT
Habilitation électrique BS/BE	2	10	14h (2 jours)	250€ HT	2250€ HT
Initiation secourisme enfants 3 à 10 ans	5	20	3h30 (1/2 jour)	150€ HT (**)	1350€ HT (**)
SUPE - Urgence & protection 0-3 ans dans les EAJE	4	10	7 h (1 jour)	220€ HT (**)	1980€ HT (**)
Prévention famille d'accueil	3	6	7 h (1 jour)	200€ HT	1080€ HT
Initiation Risque Attentat dans les établissements	4	12	7 h (1 jour)	200€ HT	Nous consulter

(*)
(*calcul hors

frais et prestations annexes pour les formations en INTRA
(**) nous contacter

Formations – Incendie & sécurité privée

Sécurité incendie – SSIAP

Formation	Min.	Max.	Durée	Tarif INTER	Tarif INTRA
SSIAP 1 - Initial (sans le SST)	6	12	67 h (10 j)	800€ HT	(*)
SSIAP 1 - Initial (avec le SST)	6	12	81 h (12 j)	1 020€ HT	(*)
SSIAP 2 - Initial	6	12	70 h (10 j)	1 600€ HT	(*)
SSIAP 3 - Initial	4	8	216 h (30 j)	3 500€ HT	(*)
Recyclage SSIAP 1	4	12	14 h (2 j)	300€ HT	(*)
Recyclage SSIAP 2	4	12	14 h (2 j)	300€ HT	(*)
Recyclage SSIAP 3	3	8	21 h (3 j)	450€ HT	(*)
RAN SSIAP 1	4	12	21 h (3 j)	450€ HT	(*)
RAN SSIAP 2	4	12	21 h (3 j)	450€ HT	(*)
RAN SSIAP 3	3	8	35 h (5 j)	600€ HT	(*)

(*) Uniquement en INTER

Sécurité privée – APS

Formation	Min.	Max.	Durée	Tarif INTER	Tarif INTRA
APS - Initial	6	12	175 h (25 j)	Nous consulter	(*)
MAC APS	4	12	31 h (4 j)	450€ HT	Nous consulter
Chef / Encadrement APS	4	12	21 h (3 j)	450€ HT	Nous consulter

(*) Uniquement en INTER

Audit et Conseil

Formation	Min.	Max.	Durée moyenne (*)	Tarif INTER	Tarif INTRA
Audit sécurité	-	-	Nous consulter	-	Nous consulter
Audit sûreté	-	-	Nous consulter	-	Nous consulter
Prévenir les RPS chez le dirigeant	5	10	7h (1 jour)	450€ HT	Nous consulter

(*) La durée de l'audit est fonction de la taille de l'entreprise

CERTIFICAT N°QUA25030085



ACTIVCERT certifie que les prestations de l'organisme ci-dessous mentionné ont été évaluées et jugées conformes au référentiel en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

ORGANISME PROFESSIONNEL ENSEIGNEMENT ET CONSEILS EN SECURITE - OPEX

Numéro de NDA : 93830875183

Adresse : 65 CHEMIN DES DELPHINIUMS 83140 SIX FOURS LES PLAGES

Siren : 903540615



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Référentiel National Qualité
des actions concourant au développement des compétences**

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
ACTIONS DE FORMATION (AF)	65 CHEMIN DES DELPHINIUMS - 83140 - SIX FOURS LES PLAGES

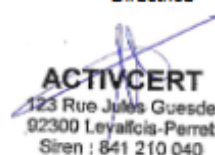
Première émission	Date de début du cycle de certification	Date de fin du cycle de certification*
12/05/2025	12/05/2025	11/05/2028

* sous réserve de réalisation de l'audit de surveillance selon la périodicité définie et du respect du Programme de certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

Le 03/08/2026

Marilyn CHERRIER

Directrice



Programme de certification

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Guide de lecture du référentiel national
- Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage
- Programme de Certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur

ACTIVCERT – 123 Rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret – Siren : 841210040
Tel : 04 12 04 30 14 – www.activcert.fr

Par mail : opex.formation@gmail.com

Par tel : (+33) 6.89.01.09.28

Site internet : www.opex-groupe.com